

Fermeture du bureau

La MRC du Domaine-du-Roy tient à aviser toute la population que ses bureaux seront fermés au public à compter du **mercredi 18 mars**, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Soucieuse et responsable de la santé et de la sécurité de ses employés, la direction de la MRC du Domaine-du-Roy a convenu d'appliquer cette nouvelle mesure préventive.

La MRC souscrit entièrement aux mesures déployées par le gouvernement du Québec et souhaite contribuer à cet effort sociétal sans précédent au Québec.

Maintien des services

Durant cette fermeture pour une période indéterminée, la MRC du Domaine-du-Roy maintiendra ses services. Toutefois, c'est par le biais de moyens alternatifs de communication comme le téléphone et les courriels que les citoyens disposeront de l'accompagnement du personnel afin de limiter tout contact.

Les employés sont au travail et peuvent recevoir vos demandes par courriel ou par téléphone aux coordonnées suivantes :

Par téléphone : **418 275-5044**

Par courriel : info@mrcdomaineduroy.ca

Les citoyens qui souhaitent effectuer le paiement de leur compte de taxes et bail de villégiature peuvent utiliser les services en ligne de leur institution financière ou faire parvenir leur chèque par la poste.

DONNÉ à Roberval ce dix-septième jour du mois de mars de l'an deux mille vingt.

Mario Gagnon
Directeur général